

DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ASTECH PARIS RÉGION

« UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ EST AVANT TOUT UN RÉSEAU »

PROCESSUS DE LABELLISATION, COORDINATION AVEC LES AUTRES PÔLES AÉRONAUTIQUES, SOUTIEN À LA FORMATION, À L'ÉMERGENCE D'UNE FILIÈRE DRONES... SÉBASTIEN COURRECH, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ASTECH, REVIENT POUR AIR & COSMOS SUR LES MULTIPLES RÔLES D'UN PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ.

• **Le pôle ASTech aujourd'hui en quelques chiffres ?**

Le pôle ASTech regroupe aujourd'hui plus de 320 établissements dont 150 TPE-PME. Notre potentiel de croissance est assez exceptionnel, car nous recensons en Ile-de-France environ 2 000 PME avec plus de 5 % de chiffre d'affaires dans l'aérospatiale et de l'ordre de 600 PME qui présentent des capacités de recherche. Les membres du pôle ASTech représentent près de 82 000 emplois.

Le pôle a participé à la maturation d'une centaine de projets de R&D parmi lesquels 70 % ont bénéficié d'un financement par l'Etat, la région Ile-de-France ou les départements franciliens. Ce taux de succès est l'un des meilleurs enregistrés parmi les pôles de compétitivité.

• **Comment cela se passe-t-il pour un nouvel adhérent cherchant à financer son projet de recherche ?**

Le règlement de sa cotisation ne suffit pas pour être adhérent à ASTech. La demande d'adhésion est étudiée avant tout par notre bureau exécutif qui décidera si la demande d'adhésion fait sens pour le pôle et pour le candidat. La décision est prise sur la base de nombreux critères et, même si le candidat ne présente pas de capacité de recherche en interne, son intégration peut être

validée au regard de sa capacité de production, son dynamisme dans l'écosystème, sa capacité d'export, son potentiel de développement industriel... Par conséquent, si nous considérons que l'adhésion peut contribuer au développement du candidat, alors le bureau exécutif se prononcera en faveur de l'adhésion.

Une fois validées par le bureau, les sociétés qui sont susceptibles de porter un projet de R&D sont invitées à présenter leur activité auprès de nos domaines thématiques techniques. Ils rassemblent une communauté d'experts qui se réunissent très régulièrement et la notion de réseau prend tout son sens à l'occasion de ces rencontres.

Ces réunions d'échanges, qui se font à un rythme régulier, favorisent l'émergence de projets de R&D et permettent d'initier la création du consortium composé nécessairement de PME, grands groupes et organismes de formation et de recherche.

Les partenaires du projet devront ensuite soumettre à la labellisation d'ASTech un projet présentant une innovation, un intérêt technique avéré, avec une estimation du budget associé et les retombées attendues en termes de chiffre d'affaires, de produits, d'emplois pour la région.

L'équipe interne du pôle ASTech apporte son aide dans le cadre du montage du projet qui

sera alors présenté à notre comité de labellisation composé d'experts.

Nos équipes maîtrisent parfaitement les procédures à suivre et connaissent les attentes de nos financeurs. Leur aide est essentielle, notamment dans la rédaction du projet qui doit être lisible, efficace, et qui doit en quelques pages montrer quelles seront les

retombées économiques pour les financeurs publics.

• **Comment se déroule le déblocage des fonds ?**

Bien que le consortium ait été identifié dès l'émergence du projet, son officialisation n'est actée qu'à la signature de l'accord entre les partenaires. Au regard des enjeux industriels, financiers,



cela peut prendre plus ou moins de temps. Ensuite, chacun des partenaires fait des appels de fonds dans le cadre des financements qui leur sont dédiés et selon le calendrier déterminé par la convention qu'ils ont avec leurs financeurs.

Dans un projet de R&D, les enjeux, notamment pour les PME, sont importants et les importants font que l'on se heurte parfois à des difficultés. Dans cette hypothèse, le pôle ASTech peut à nouveau intervenir. Notre réseau et nos bases de données nous permettent d'être très réactifs. Si, par exemple, une nouvelle technologie, une nouvelle compétence devait être intégrée dans un projet, nous avons toutes les ressources nécessaires pour les identifier et apporter une solution rapide.

La labellisation du pôle ASTech s'inscrit dans le cadre des financements FUI [Fonds unique interministériel], mais il existe de nombreux autres guichets de financements vers lesquels le pôle saura orienter ses membres.

• **ASTech travaille-t-il avec d'autres pôles de compétitivité ?**

Dans le cadre du FUI, quand notre comité de labellisation a donné un avis favorable au projet présenté, nous faisons une revue commune des projets avec les deux autres pôles aéronautiques, Aerospace Valley et Safe. Tout cela dans un souci de bonne transparence et de bonne utilisation des fonds publics. Ce n'est qu'à l'issue de cette coordination entre les trois pôles aéronautiques que la labellisation sera officiellement actée par le conseil d'administration du pôle.

En outre, les présidents des trois pôles se réunissent une fois par an. Une réunion durant laquelle sont abordés les aspects stratégiques, les grandes orientations des trois pôles. Enfin, les directeurs généraux des pôles se réunissent tous les trois mois et abordent les aspects plus opérationnels. Ces réunions sont essentielles car il y a de bonnes idées à prendre chez tout le monde et ces

échanges nous permettent aux uns et aux autres d'avancer plus vite et ensemble.

• **Le pôle a-t-il un rôle à jouer sur l'export ?**

Un de nos axes stratégiques est l'accompagnement du développement économique de nos PME. Il aborde bien évidemment les questions liées à l'internationalisation. Selon les membres, les attentes peuvent être très variées. Certains cherchent du business et ont une volonté de faire de l'export, d'autres cherchent des partenaires étrangers pour de la recherche collaborative...

Bien évidemment, nous avons de nombreux contacts avec des clusters aérospatiaux internationaux et nous avons grand plaisir à les accueillir régulièrement et à mettre nos membres en contact. Les pôles ont une capacité de mise en relation exceptionnelle.

Nous nous appuyons également beaucoup sur nos partenaires : chambres de commerce, Coface, Gifas, qui proposent de nombreux dispositifs d'accompagnement à l'export, organisent des missions. Nous préférons nous appuyer sur leur savoir-faire plutôt que de monter des dispositifs concurrentiels. Notre action à l'international est généralement adossée à des initiatives menées par les grands donneurs d'ordre afin d'être efficaces et concrètes.

Le meilleur exemple est notre action menée avec Dassault en Inde et qui nous a amenés à ouvrir une antenne ASTech en Inde, en partenariat avec le pôle Systematic. Nous avons quelqu'un sur place qui se tient à la disposition de nos membres qui souhaiteraient percer sur ce marché. Avec ce dispositif, nous pouvons donc accompagner les PME dans leurs démarches si elles veulent s'implanter.

• **Le pôle intervient-il aussi dans les domaines de la formation et du recrutement ?**

Un des six domaines thématiques du pôle est emploi-formation-recherche. Ce dernier

est principalement constitué d'écoles et d'universités. Nous pouvons ainsi faire remonter les besoins et les attentes des industriels auprès des organismes de formation. Nous labellisons également des formations nouvellement créées par les universités.

Nous pouvons aussi intervenir de manière beaucoup moins

leur donner un vernis aéronautique. Nous aidons au placement de ces personnes. Nous avons formé 36 personnes et une vingtaine d'entre elles ont trouvé du travail.

Enfin, on ne peut pas évoquer la formation sans parler de notre soutien au Campus des métiers et des qualifications aéronautique et spatial : conception, industrialisation et maintenance 4.0, ainsi qu'à la plateforme de formation de Bondoufle, dispositif destiné à former des producteurs dans l'usine 4.0, des opérateurs de système de productions automatisés...

• **le pôle ASTech est-il aussi impliqué dans la filière drones ?**

Dans le cadre de notre contrat de performances, signé entre l'Etat, les régions et les présidents des pôles, il y a un paragraphe qui est commun aux trois pôles aéronautiques qui concerne les drones. Nous sommes donc tous, et de façon très coordonnée, sensibles à la filière drones. Nous participons d'ailleurs ensemble au Comité des drones civils présidé par la DGAC et nous participons activement à leurs groupes de travail.

Nous avons également participé à la création du cluster Drones Paris Région sur l'ancienne base de Brétigny dont nous sommes administrateurs et pour lequel nous avons une personne dédiée au suivi des projets de ce cluster.

Un pôle de compétitivité, c'est avant tout un réseau et une connaissance très poussée de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement des PME. C'est une ressource essentielle pour toutes les PME qui sauraient s'appuyer sur un pôle. Les témoignages sont nombreux et les dirigeants de PME qui ont su s'appuyer sur les pôles de compétitivité vous le confirmeront, la richesse d'un pôle réside dans sa capacité de mise en relation dans un délai très court.

■ **Propos recueillis par Yann Cochenec**

« La richesse d'un pôle de compétitivité réside dans sa capacité de mise en relation dans un délai très court. »

formelle. Par exemple, le pays de Meaux a lancé un CAP avionique il y a dix-huit mois avec une première session suivie par douze étudiants. Nous l'avons aidé à trouver des industriels pour prendre les jeunes en alternance. Aujourd'hui, le pays de Meaux veut proposer également un bac pro avionique qui devrait recevoir la labellisation du pôle ASTech.

Sur le volet formation, nous avons aussi mis en place un dispositif dénommé Alba, une formation de sensibilisation à l'aéronautique. Il s'adresse principalement à des gens en recherche d'emplois, qui ne sont pas du tout du milieu aéronautique, mais qui ont une compétence en mécanique, en électronique... Une formation sur deux ou trois semaines pour